



LES POTINS DU PONT DE LA GLAIRE

Bulletin municipal
Villarodin, Le Bourget, La Norma, Amodon





Le mot du maire

Gilles MARGUERON

"Je suis vraiment content de finir cette année 2021 compliquée.

Heureusement pour nous, l'Etat ne peut encore pas décider de la météo. La belle chute de neige de décembre, suivie d'un très bon déneigement dans nos villages, me rassure pour la suite.

Je remercie les élus et les agents de nos structures pour leur implication et leur travail.

Un grand merci aussi aux commerçants, aux associations, aux professionnels et aux habitants qui ont su s'adapter aux contraintes tout au long de l'année.

En 2022, beaucoup de travaux vont commencer dès le printemps pour une livraison fin d'automne.

Les chantiers vont être organisés pour être le moins impactant possible.

Mais, comme vous le savez, difficile de faire une bonne omelette sans casser des œufs ...

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

Bonne lecture à tous."

Pourquoi ce bulletin ?

VOUS INFORMER ET ETRE A VOTRE ECOUTE

Ce bulletin résume le travail des élus, vous informe des projets de vos villages et de votre station ainsi que des évènements passés et à venir.

Pour plus de légèreté dans ces temps compliqués et pour essayer d'intéresser les enfants, nous avons choisi d'imager ces quelques pages avec des personnages de la fameuse bande dessinée d'Uderzo et Goscinny : "Astérix et Obélix". C'est également un clin d'oeil historique aux anciennes occupations humaines qui se sont succédées sur le territoire de notre commune.

Libre à vous d'imaginer autre chose...

Le comité de rédaction

Il était une fois les premiers habitants

LA FOUILLE PREVENTIVE DES TIERCES

Il y a plusieurs millénaires, le site d'Amodon a été l'emplacement de l'ancien Bourget.

La route des Carolingiens passait ici et Pépin le Bref, Charlemagne, Charles le Chauve ont emprunté ce passage. Des chapelles jalonnaient cette route. Celle de Ste Marguerite restaurée en 1976 conserve une abside du XIème; elle ressemble beaucoup à celle de la chapelle de St Pierre d'extravache dans la vallée du Planay à Bramans.

Des vestiges romains et du néolithique ont été retrouvés non seulement à Amodon mais également tout autour du Bourget actuel.

Aujourd'hui, un site a été mis au jour aux Tierces attestant d'occupations humaines à l'âge du bronze (14ème-13ème siècle avant notre ère) et à la fin du Moyen-Age (13ème-15ème après notre ère). Il faudra attendre le déclenchement de la deuxième fouille préventive pour poursuivre les recherches. Les trois bâtiments mis au jour ne seront en effet fouillés qu'à ce moment là. Il restera à définir le statut de ce site : un hameau ? Un village paroissial ? Une communauté plus spécifique ? En l'état, il s'agit en tout cas d'un habitat médiéval qui réapparaît via les fouilles archéologiques.



Le Centre Communal d'Action Sociale

LE BUDGET 2021 S'ÉQUILIBRE À 13 837. 00 €

Les membres du CCAS décident de renouveler :

–la participation financière aux activités culturelles ou sportives de 35 € par enfants de 0 à 18 ans pour l'année scolaire 2021 / 2022.

Cette aide sera versée en mai 2022 sur simple dépôt d'un RIB en mairie

–la participation financière de 60 € aux frais de transport des étudiants de moins de 25 ans pour la même année scolaire.

En ce qui concerne le repas des anciens, pour la deuxième année consécutive nous avons dû annuler ce moment de partage pour raison sanitaire. Il était prévu initialement le 10 décembre 2021 .

Cependant, comme l'an passé afin de marquer le coup pour cette fin année, les membres du CCAS ont décidé d'offrir pour les 126 personnes concernées de plus de 65 ans des bons cadeaux auprès du GPCM d'une valeur de 30 €/ pers. Les personnes de plus de 80 ans, ont reçu un ballotin de chocolats de La Montagne Chocolatée (artisan chocolatier à Modane). Par soucis d'équité, nous avons fait apporter en la personne de Mme Estelle Fremaux un colis de soins de toilette pour les 4 personnes en structure d'accueil spécialisée.

L'objectif pour 2022 sera de continuer avec l'ensemble des membres du CCAS à entretenir le lien avec nos anciens et d'être réactif à chacune des sollicitations d'ordre social pour chacun d'entre vous.

Thierry Soulier



Le Club des Sports de La Norma

COMPTE 75 LICENCIES CETTE ANNEE

soit une augmentation de 25% de son effectif.

Ceci donne une dynamique inverse du constat national pour cette saison 2021/2022 par la Fédération Française de Ski.

La section ski alpin dirigée par Thomas Hendriksen, se voit cet hiver renforcée avec le recrutement de 2 jeunes entraîneurs Sacha Fivel et Nelson Henri (photo avec Gaby Chevaucher. FIS Val Cenis).

Depuis maintenant 3 ans, la politique sportive du club est de diversifier les disciplines en son sein. Dirigé par Igor Fiard, entraîneur de la section snowboard, ce pôle s'agrandit cet hiver avec la création de la section Freeski, encadrée par Andréa Noguera qui a pour but de faire découvrir le freestyle et le freeride en sécurité.

Le président Thierry Soulier

Le pôle enfants de La Norma

LA GARDERIE « LES LUTINS » ET
LE CLUB ENFANTS « LES DIABLOTINS »

"La garderie accueille les enfants des vacanciers âgés de 3 mois à 2 ans. Elle est ouverte seulement l'hiver.

Le club enfants accueille les enfants âgés de 3 à 10 ans. L'hiver nous avons principalement des enfants de vacanciers contrairement à l'été où nous accueillons les enfants des villages alentours. Mon diplôme d'infirmière et mon expérience en néonatalogie m'ont permis de devenir responsable du pôle enfants, il y a environ un an, à la suite du départ en retraite de Maryse Delangle, l'ancienne responsable.

J'ai une grande liberté d'action quant aux projets que nous pouvons mener avec l'équipe et je trouve cette autonomie très précieuse".

Marion Cavalier



Les plus beaux villages fleuris de montagne !

DEPUIS TROIS ANS LA COMMUNE PARTICIPE ET GAGNE !

Bravo à Nathalie, Aurélie, Dylan, Monique :

"la brigade des fleurs" et tous les agents techniques de nos villages pour l'obtention du prix des communes de Montagne les mieux fleuries. 87 communes ont fait acte de candidature pour la campagne 2021 parmi lesquelles 54 sont labellisées "Ville ou Village fleuri". Bravo également à Elisabeth Caffoz pour son prix dans la catégorie habitat traditionnel.

Le fleurissement en 2021 avait pour thème le sport, l'an prochain Nathalie prévoit tout un décor floral sur le thème de l'eau.



Les travaux

AU BOURGET :

- Viabilisation de la ferme au Rocher des amoureux. Il restera la reprise sur l'eau potable à faire au printemps avec les aménagements paysagers.
- Reprise caniveaux et enrobé Lotissement St Bernard
- Rafraichissement appartement communal
- Mise en place d'une télégestion du chauffage de la salle communale
- Reprise de la sonorisation Eglise et salle Communale
- Croix du cimetière et changement de la serrure du portail. Merci à Mickaël Col, artisan ferronnier à Aussois.

A AMODON :

- Reprise d'un mur de soutènement

A VILLARODIN :

- Réfection du four : l'intérieur a été complètement rénové, suppression du plancher pour mettre en valeur la charpente, crépissage des murs en crépi clair à l'ancienne pour apporter de la clarté, carrelage du sol et Mise aux normes de l'électricité.
- Reprise de la sonorisation de l'Eglise
- Changement fermeture portail du cimetière.

Les routes, chemins et pistes

700 000 € DE TRAVAUX ET ÉTUDES. LANCEMENT ET ATTRIBUTION DE 4 MARCHÉS PUBLICS POUR UN TOTAL DE PLUS DE 4 MILLIONS D'EUROS

A VILLARODIN:

-Viabilisation de la chèvrerie : une partie des VRD a été effectuée ainsi que l'aménagement des accès ; les travaux seront terminés au printemps prochain.

-Reprise du caniveau et enrobé à la sortie Rue St Antoine.

-Reprise de l'arrêt de bus : le département avait prévu la reprise de la structure de la route devant l'abribus et la commune devait faire la finition avec la société Eiffage. Compte tenu du décalage du chantier à la première semaine après les vacances, la finition sera faite au printemps.

A LA NORMA :

-Création d'un chemin depuis le virage des boîtes aux lettres aux Chalets arrivant sur le parking Norma 2-3 en direction du chemin du petit bonheur. La première partie sera reprise au printemps prochain et traitée de la même façon.

-Reprise des enrobés de l'accès à la station depuis le rond-point d'entrée jusqu'à la barrière et en direction de la route des terres jusqu'à l'accès au Pinet y compris la rue et la place de retournement du Pinet.

Grâce à l'accord que nous avons eu avec la copropriété de la Chapelle, la route en direction de la barrière a été élargie de 50 cm. Merci à M. Manoury Président de la copropriété et les copropriétaires. Nous avons pu également élargir la route des Terres depuis le Pinet en direction de l'UCPA en soutenant le talus avec la mise en place de gabions.

Les cheminements, barrières et enrobés (Route des Terres, Chemin de l'Ours) seront finalisés en 2022.

-Création d'un terrain multisport

Albert Dupré





cynorrhodon : fruit de l'églantier

Etat civil 2021

NOUS SOMMES 526 HABITANTS SUR LA COMMUNE

4 Naissances à la maternité et celle de

Manon Amiard le 11/02/2021 sur la commune à Villarodin.

Louna Margueron est née le 15/05/2021

Mahé Dupraz et Evan Dupraz sont nés le 26/06/2021

Joss Buisson Choiseau est né le 31/12/2021

4 Mariages et 1 Pacs :

Gérard Henry et Véronique Richard se sont mariés le 05/01/2021

Ronan Laratte et Katell Martin se sont mariés le 26/06/2021

Patrick Bellissand et Anne-Laure Chambellant se sont mariés le 31/07/2021

4 Décès :

Irène Dametto (épouse Laurent) le 24/05/2021

Marthe Devaux (épouse Coda-Zabetta) le 25/06/2021

Edmond Bermond le 21/09/2021

André Chardonnet le 07/10/2021

Données urbanisme 2021

PERMIS DE CONSTRUIRE : 11

DEMANDE PRÉALABLE DE

TRAVAUX : 28

PERMIS D'AMÉNAGER : 1

CERTIFICAT D'URBANISME : 69

Info sur le déneigement :

la commune compte 13 km de voirie,
3,3 km de chemins, trottoirs et autres et
6 600 m² de parking.

Une chute de 20 cm de neige représente
donc en volume environ 13 000 m³. Soit
l'équivalent de 400 camions bennes.

La commune possède :

6 chapelles, 2 églises,
11 bâtiments publics, 19 appartements,
9 réserves commerciales ,
2 plans d'eau.

Observatoire de la forêt de l'Orgère

SUITE À LA SIGNATURE DE LA
CONVENTION ENTRE LA COMMUNE,
L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS ET LE
PARC NATIONAL DE LA VANOISE
LE 18/09/21

Une enquête sera organisée
auprès des habitants qui le
souhaitent à partir du mois de mai
2022. Cette étude des
représentations sociologiques de
la forêt de l'Orgère est la
continuité de celle de 2003.
Souvenez-vous !

Peut-être aviez vous participé ?
Tous les habitants ou
propriétaires qui le souhaitent
sont les bienvenus.
Contactez la mairie ! MERCI !

La bibliothèque

20 ANS DEJA !

Le mercredi de 18h à 19h, venez choisir vos livres ! L'abonnement et
l'adhésion sont gratuits. Rachel, Nathalie, Monique, Cécile et Valérie (la
5ème!) se tiennent à la page pour vous proposer les derniers Best
Sellers. Merci les filles !





Les chantiers en 2022 :

AU BOURGET :

Réseaux secs et humides de la rue du Verger, rue des Fontaines, montée Château Feuillet et de la rue étroite avec étude et reprise des surfaces de l'ensemble.

À VILLARODIN :

Lancement du chantier de réhabilitation de la maison d'Octavie en logement et salle communale.

À LA NORMA :

Chantier de la luge 4 saisons (voir photos ci-dessus !)

Réhabilitation du parcours sportif en Parcours ludique «le sentier d'Erica».

Rénovation esplanade des Chalets de la Vanoise.

bryère érica carnéa



La télécabine et le techni-centre du domaine skiable

DE LA MODERNITE ET DE L'INTEGRATION PAYSAGERE

La remontée mécanique existante va laisser sa place après 50 ans de bons et loyaux services. Au programme un appareil moderne adapté à l'hiver et à l'été :

- Un investissement à long terme qui pérennise toute l'activité de la station.
- Cabines 10 places idéales en famille, entre amis ou avec son vélo. Confort d'utilisation pour les clients été / hiver : plus de places en gare et en cabine, moins de bruit, moins de vibration, plus de lumière.
- Embarquement et débarquement de plain-pied, fini les escaliers métalliques. Accessibilité renforcée, y compris pour les utilisateurs à mobilité réduite.
- Doublement du débit de l'appareil et trajet plus rapide.
- Nouvelle salle hors-sac panoramique à l'arrivée et piste de ski élargie pour plus de confort.
- Intégration paysagère de l'appareil : pas de trouée forestière, moins de pylônes, intégration soignée des gares.

Le techni-centre du domaine skiable :

Le domaine skiable de la station demande un entretien au quotidien. Les femmes et les hommes de la SOGENOR vont intégrer un bâtiment moderne qui regroupe les activités logistiques : garage des dameuses, ateliers de maintenance, vestiaires du personnel, stocks de pièces, réception des livraisons etc. Tous ces usages qui étaient jusqu'alors regroupés dans la gare de télécabine vont être relocalisés dans un bâtiment unique à l'extérieur du front de neige, avec un accès routier dédié :

- Fini les véhicules en transit sur le front de neige : cet espace très qualitatif retrouve sa vocation piétonne avec un espace plus accueillant, plus ouvert et apaisé.
- Démolition du bâtiment à l'aspect vétuste sur le front de neige, et suppression du matériel stocké en extérieur.

Ce sera un outil de travail moderne et performant pour maintenir un haut niveau de service aux clients, avec une intégration paysagère soignée.



Le chantier de Telt

PUITS DE VENTILATION, BASE VIE, PLATEFORME DE STOCKAGE DES DEBLAIS

Cette année, les travaux de construction des puits de ventilation d'Avrieux, de la base vie de Villarodin Bourget et des plateformes de stockage des déblais aux tierces ont commencé sur notre commune. Les paysages que nous connaissions tous ont été particulièrement modifiés.

La construction des puits de ventilation a entraîné un passage important de camions et véhicules de chantiers dans nos villages. Le conseil municipal a délibéré pour limiter ce trafic et il a été décidé en corrélation avec la commune d'Avrieux de limiter à 10PL/j du lundi 7h au vendredi 19h pendant toute la durée du chantier avec un circuit à sens unique Bourget->Avrieux->Villarodin pour éviter le croisement des PL ainsi qu'une interdiction de passage aux horaires du bus scolaire.

Il avait été évoqué l'année dernière la possibilité de créer une piste pour contourner les 3 villages et Modane, cette piste dite de « St Appolonie » a été étudiée par TELT cette année. Lors d'une rencontre en sous-préfecture de St Jean de Maurienne avec les acteurs concernés, nous avons appris l'abandon de ce projet pour diverses raisons :

- Le coût de création de ces 500m de piste est estimé à 2 millions d'euros plus 2 millions d'euros pour la remise en état à la fin des travaux car la zone est «Natura 2000».
- Une étude sur la présence possible du Bruant Ortolan (un oiseau présent sur notre commune) de 7 mois est nécessaire et retarde encore plus sa construction.
- La durée de construction estimée à 9 mois.

Mis bout à bout, il est jugé inenvisageable par la Préfecture d'effectuer de tels travaux pour une utilisation de la piste pendant deux à trois ans maximum.

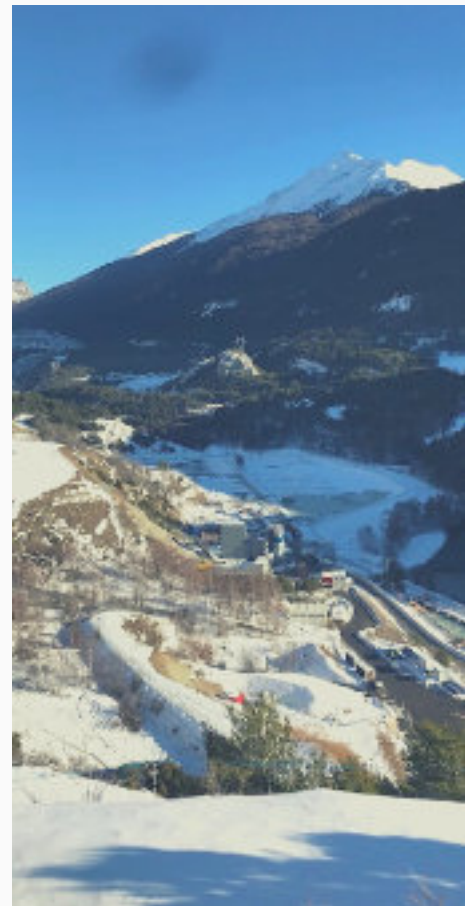
La commune déplore non seulement le fait d'avoir commencé ces travaux avant d'avoir pu étudier convenablement les moyens d'accès au chantier. Mais, également, le fait de ne pas prendre en compte la problématique de la traversée d'un village étroit comme Le Bourget par des PL et donc le risque encouru par ses habitants avec l'augmentation de la circulation au cœur du village.

La base vie de Villarodin Bourget Modane a été mise en place en début d'année et la zone du moulin a été protégée par des grillages anti-intrusion pour permettre le bon fonctionnement du chantier. Une digue a été construite au premier trimestre 2021 autour de la zone pour éviter les inondations du chantier en cas de crue de l'arc.

La zone des moulins Nord (au nord de la route de l'ONERA) servira de dépôt de matériaux. La zone des moulins Sud sera remblayée et servira à la mise en place de l'usine de concassage ainsi que le départ du convoyeur à câble qui emmènera les déblais en bas de la zone des tierces. Ces déblais seront ensuite acheminés sur leur lieu de stockage définitif par camions. Cela a entraîné la protection de la zone des tierces par un grillage afin d'éviter la circulation d'animaux et de potentiel accidents sur la zone de remblais. Ce grillage sera en place jusqu'en 2026 au minimum puis il sera déplacé plus près de la RD1006 jusqu'à la fin des travaux de remblaiement (2029 au plus tôt).

Lors des fouilles de reconnaissances de la zone des tierces, des vestiges archéologiques ont été trouvés. Des traces d'habitations de l'âge du bronze (14ème - 13ème siècle avant notre ère) ont été investiguées cette année et ont permis de découvrir les premières traces d'habitation sédentaire en Maurienne. Le village du moyen âge (13ème -15ème siècle après notre ère) sera fouillé en 2022 et comporte beaucoup plus d'éléments visuels à priori.

Bruno Buisson





Avancée du poste source le Rival

GARDER UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE

L'année 2021 a été marquée par le démarrage du chantier de construction du poste source le Rival. Pour rappel, le montant de ce marché s'élève à 8.9 M€, ce poste source permettra à la Régie Electrique de bénéficier de tarifs d'acheminement d'énergie avantageux et sera la source principale d'alimentation du chantier Lyon Turin sur la zone de Villarodin Bourget.

Les travaux ont débuté en juin 2021 et la mise en service est prévue pour octobre 2022. Malgré un contexte actuel difficile concernant l'approvisionnement de certains matériaux (cuivre, composants électroniques...), aucun retard n'est à déplorer sur le planning prévisionnel.

La Régie Electrique de Villarodin Bourget a la volonté d'exploiter ce poste en autonomie en s'appuyant sur les compétences internes afin de garder un service public de proximité. Un recrutement d'un responsable technique est en cours.

La Régie Electrique a également effectuée des travaux d'entretien préventif et curatif du réseau public de distribution (remplacement d'un transformateur, remise en état des éclairages décoratifs, création de points de livraison pour particuliers, électrification du four communal, confection de coffrets de chantier, renouvellement du parc des anciens compteurs « tarifs jaunes », finalisation des coffrets de raccordement pour la fibre optique, etc..).

Depuis la fin de l'année 2020, la Régie Electrique de Villarodin Bourget est à l'initiative d'une démarche de rapprochement avec les Régies d'Aussois, Avrieux, Bessans et Bonneval sur Arc dans le but de mutualiser les moyens humains et matériels, et de préparer nos régies aux évolutions réglementaires en cours et à venir.

Cette mutualisation commencera très prochainement par le recrutement d'un coordonnateur en commun.

Rôles :

- Distribution d'électricité aux clients résidentiels avec un contrat <36 kVA
- Acheminement de l'électricité à tous les clients sur le territoire
- Fibre optique

Statut :

Régie à autonomie financière

Les décisions sont prises par le conseil municipal après avis du conseil de Régie.

Composition du Conseil de Régie :

-4 titulaires émanant du conseil municipal :
Julie Bermond, Daniel Rusque, Alexandre Donadio, Stéphane Bect +2 membres extérieurs :
Guy Sixt, Georges Lozat

Président: Stéphane Bect

Directrice : Géraldine Charvoz

Directeur Technique : Sébastien Ignès

Responsable administrative et projet : Sandra Métral





Martelage avec les techniciens de l'ONF

"ON NE PREND QUE CE QUE LA FORET PRODUIT !"

Sachant que l'accroissement de la forêt est de 3 à 4m³ par hectare et par an, l'Office National des Forêts, gestionnaire des forêts des collectivités, propose chaque année à la commune le passage en coupe de certaines de ses parcelles forestières. Ces propositions répondent à l'objectif de ne prélever «que ce que la forêt produit». C'est le principe même d'une gestion forestière durable, principe retranscrit dans le document de gestion de la forêt : l'aménagement forestier 2017-2036 de la forêt communale de Villarodin-Bourget. En fonction des prescriptions de l'aménagement et de la décision de la commune propriétaire, les techniciens de l'ONF organisent ensuite le martelage des parcelles concernées, c'est-à-dire la désignation des arbres à exploiter. Une même parcelle est visitée environ tous les 20 ans.

Exemple de la futaie jardinée* sous le lieu-dit La Combe à La Norma dans les parcelles 27 et 28, désignées pour être martelées en 2021 :

François M, François S, Bruno V, Hervé L et Justin B vont parcourir les parcelles, en virée*, pour désigner les arbres en fonction de leur diamètre et de leur essence, pour la coupe forestière de l'an prochain.

Au moyen du marteau et après avoir enlevé l'écorce, les techniciens apposent au pied de l'arbre, sur une racine, l'emprunte qui officialise la coupe de cet arbre (marque au pied) et qui permettra un contrôle des arbres exploités. Ils marquent ensuite le tronc à la peinture, à l'amont et à l'aval (marque au corps).

La finalité d'une exploitation forestière est certes de fournir du bois pour les différents usages (bois d'œuvre, palettes, bois énergie...) mais également de permettre à la forêt de se régénérer dans de bonnes conditions. Le diamètre d'exploitabilité est environ 50 cm et l'essence qui a plus de valeur est le mélèze.

Ce matin, 700m³ d'arbres sur écorce ont été marqués soit 600m³ à la vente : 65 % d'épicéa, 25% de sapin et 10 % de mélèze, sur une surface 12 hectares environ.

Même si la valeur du bois ne permet plus aujourd'hui d'espérer de grosses recettes, les coupes en forêt communale de Villarodin-Bourget dégagent toujours un bénéfice plus ou moins important suivant les essences et la qualité des produits vendus.

*Virée : Martelage en avançant selon les courbes de niveau.

*Futaie jardinée : forêt où toutes les strates sont présentes : arbres de différentes hauteurs, différents diamètres et différentes essences.



L'association foncière pastorale - AFP

LE PROJET DE TERRITOIRE PREND TOUTE SA PLACE AU SEIN DE LA COMMUNE

L'installation de la ferme « les Arcosses » exploitée par Alexandra Kierski sur Villarodin et la ferme « l'Herbier de la Vanoise » exploitée par Nathalie Choiseau sur le Bourget se concrétise.

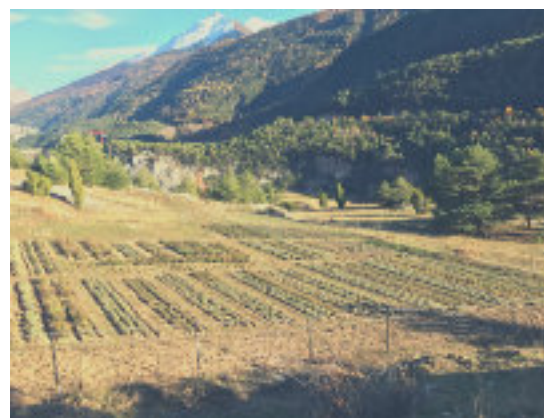
L'AFP accompagne tous les exploitants dans l'exercice de sa mission, avec l'écriture des contrats et des baux ruraux.

Elle réalise la synthèse d'automne : un moment de partage et d'écoute, suivi du bilan de chaque activité agricole et du planning des travaux à venir.

Cette année en septembre, la journée citoyenne dédiée au ramassage des déchets sur Villarodin, fut un succès et l'occasion d'être ensemble pour une campagne propre.

Depuis ce printemps, les travaux pastoraux se mettent en place, avec l'amélioration des accès, le réseau d'eau et le travail de végétations sur plusieurs secteurs. Il s'agit d'un suivi de chantier important réalisé par une équipe impliquée et active. L'AFP a 20 ans d'activité.

Maryline Duval



MAM de Rêve

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES
ASSOCIATION LOI 1901

Composée de parents employeurs et de 3 Assistantes Maternelles :

Nathalie VALLOIRE, Isabelle MOURLON, Virginie MARGUERON.

La MAM en Rêve est située à VILLARODIN, dans les locaux de l'ancienne école remis à neuf. Elle est ouverte de 7H15 à 18H30 (les horaires varient selon les besoins d'accueil).

"Nous avons obtenu de la PMI un agrément qui nous permet d'accueillir simultanément 4 enfants chacune, de 0 à 3 ans. Nous nous formons régulièrement : Sauveteur Secouriste du Travail, Langue des signes, Eveil musical, corporel, développement du jeune enfant ...

L'accueil privilégiant la relation enfant/parents/assistante maternelle permet d'être individualisé tout en se déroulant dans un lieu où existe une collectivité de 12 enfants. Des ateliers parents-enfants sont proposés également certains samedis afin de découvrir l'univers des tout-petits et d'échanger entre adultes.

Curieux de découvrir la vie et les animations de la MAM :"



Rejoignez-nous sur notre
Facebook (MAMenRêve)

Instagram

(mam_en_reve73).

Contactez-nous :

mamenreve73@gmail.com

Ce qu'on entend sur la montagne

ASSOCIATION LOI 1901

Située à Villarodin-Bourget elle a été créée en 2012 avec pour objectif l'organisation de spectacles et la promotion d'initiatives artistiques, culturelles et pédagogiques. Son partenariat avec le grand pianiste international Giovanni Bellucci a permis depuis bientôt 10 ans d'offrir à un public initié ou non, la découverte de grandes oeuvres musicales. De nombreux artistes ont été présents sur scène avec le pianiste qu'ils soient musiciens, acteurs, danseurs. Les fameuses masterclasses du Maestro sont connues par les jeunes musiciens de tous pays et sont ouvertes au public et ont lieu régulièrement ici. Les élèves du collège, de l'école primaire, les personnes vivant en maison de retraite ont pu vivre des moments musicaux qui leur étaient spécialement consacrés.

Pour pouvoir continuer à organiser de tels événements l'association a besoin de nouvelles adhésions et doit être épaulée par des mécènes qui voient en ces initiatives culturelles d'excellence une opportunité de faire de notre territoire un lieu de recherches, non seulement scientifique mais aussi musical.



Contactez la présidente
Marie-Claude Côte
recitalitude1@gmail.com
+33 (0)6 82 52 19 18

Petites et grandes mains

L'association vous propose des cours de couture pour les adultes et pour les enfants. Des formations sur les techniques d'enduits à la chaux. L'atelier est situé dans les locaux de l'école du Bourget et Micheline, sera heureuse de vous retrouver le 1er samedi du printemps 2022 pour une journée porte ouverte :

Démonstration des techniques d'enduits à la chaux. Démonstration de la technique de construction en béton de chaux/chanvre.

Contactez la présidente
Micheline Buisson
buissonm3@gmail.com
06 37 88 33 07

Association de sauvegarde du site du Moulin

Créée en 2001 l'association a pour vocation de défendre le site du moulin et les propriétaires du Bourget contre les nuisances du projet Lyon-Turin.

Pour la période 2020-2021 les mesures sanitaires rendant les manifestations difficiles il n'y a pas eu d'exposition mais des vidéos ont été publiées sur internet.

L'association est restée mobilisée et a participé aux différentes rencontres avec des journalistes, des candidats et élus régionaux et européens. Des actions juridiques ont été entreprises, sur trois recours déposés 2 ont été jugés. Des actions sous forme de courrier d'alerte et de demande d'information sont en cours.

Le suivi des actions juridiques déjà engagées continue. Concernant le remblaiement du site du moulin l'association constate et s'inquiète du non-respect par TELT de l'obligation inscrite dans le PPRI de mesures compensatoires en termes de volume soustrait à la crue. La sauvegarde du patrimoine et du cadre de vie reste une priorité, il est envisagé l'organisation d'exposition/rencontre autour du patrimoine de la commune, et en particulier sur les découvertes archéologiques du site médiéval de Jérusalem sur le site des Tierces.



Contactez la
présidente
Aurélie
Bermond
50 rue
Saint Bernard
73500
Villarodin
Bourget





GUIDE PRATIQUE

A découper et coller sur votre frigo !



Le coin des lecteurs

Personne n'a souhaité s'exprimer dans ce bulletin !
Toutefois, nous avons besoin de votre avis.
Nous réfléchissons à la présence d'un ou d'une auxiliaire de vie. Cette personne pourrait proposer aux personnes qui le souhaitent des animations, balades, lectures, et discussions etc...

Les nouveaux services

AU TROU DU CRU

En face de l'église au Bourget ouverture prochaine de cette épicerie bar et point chaud avec des produits du cru !

A DEUX PÂTES DE CHEZ TOI

Camion de pizza, pasta box, salade :
les vendredis de 17h à 21h30 en alternance devant la Mairie du Bourget ou de Villarodin.

LE VRAC DES CIMES

L'épicerie vrac, bio et ambulante est sur notre commune chaque lundi : de 9h à 10h devant la Mairie du Bourget, de 11h à 12h devant la Mairie annexe de Villarodin et de 13h à 15h sur le parking de l'entrée de station de La Norma (en dehors des saisons d'hiver et d'été)

Les numéros utiles

MAIRIE DE VILLARODIN BOURGET LA NORMA

Le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

04 79 05 25 15 accueil@villarodin-bourget.fr

Pour plus d'infos sur nos villages : www.villarodin-bourget.fr

OFFICE DU TOURISME DE LA NORMA

04 79 20 31 46 lanorma@haute-maurienne.com

LA REGIE

04 79 05 25 15 regie-electrique@villarodin-bourget.fr

LA REGIE DE L'EAU

04 79 05 25 15 regies@villarodin-bourget.fr

URGENCE 112 OU 15

A vos agendas

SPLITBOARD FEST'

du 27 au 30 janvier 2022
La Norma accueille la 1^{re} édition du « Splitboard Fest' », un événement sportif 100% Outdoor, 100% ouvert à tous et 100% splitboard.

3 jours de festival avec : essais de splitboard, contest, sorties avec des pros, salon de marques, ciné, soirées...

LE CLUB DES SPORTS

Samedi 26 Février 2022
Grand Prix de La Norma

Week-end du 05 au 06 mars
Slalom parallèle, le samedi Alpin et le dimanche Snowboard (fontaine aux oiseaux)

Samedi 16 Avril
Soirée du Club à la salle des fêtes d'Avrieux

LES 20 ANS DES JB

Week-End
du 01 et 02 juillet 2022
plusieurs concerts et un feu d'artifice sur la place du village au Bourget.

L'ÉVEILLÉE DE VILLARODIN

Samedi 06 août 2022
19h00 repas à Villarodin

Dimanche 09 octobre 2022 14h00
Séance cinéma à la Norma pour les enfants et goûter offert

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2022 !

DE LA PART DE LA MAIRIE

Nous souhaitons la bienvenue à Christian Lazier qui a intégré l'équipe cet été, ainsi qu'à Fanny Teppaz qui prendra ses fonctions à partir du 10/01/22. Elle sera en charge de certains projets et missions spécifiques dans un premier temps. Bienvenue également aux nouveaux habitants des villages.

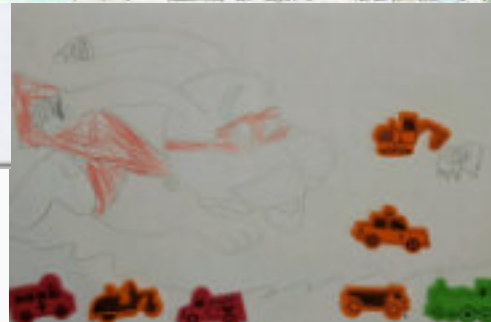
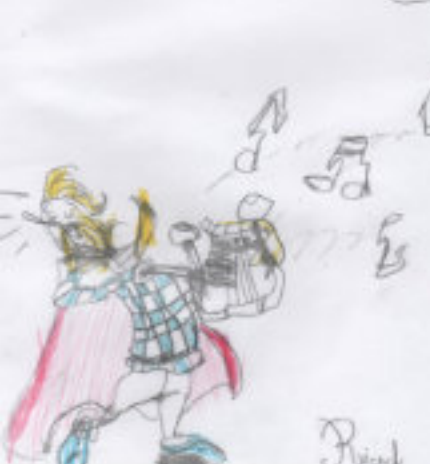
2022 sera chargée de gros événements et nous comptons sur vous, et vos savoir-faire pour fêter ensemble les 50 ans de la station de La Norma. Nous vous tiendrons informé de l'avancement des projets.

Un petit mot également pour vous dire que l'association de l'Elan est repartie, le bureau s'est réorganisé avec Guy Margueron comme président. L'Elan devient intercommunal car Aussois et Bramans s'associent à Villarodin Bourget.

Il n'y aura pas de voeux du Maire en présentiel cette année.

Toute l'équipe de la Mairie vous souhaite

Une belle et heureuse année 2022.



Directeur de publication

GILLES MARGUERON

Comité de Rédaction

THIERRY SOULIER
ALEXANDRA BUISSON
CEDRIC BERMOND
SANDRINE MOREAU

Crédits photo/textes

CONSEIL MUNICIPAL
MARYLINE DUVAL
NATHALIE TERMIGNON
MARION CAVELIER
SANDRA METRAL

Impression

IMPRIMERIE THEOLIER
73500 FOURNEAUX
EN 300 EXEMPLAIRES

DISTRIBUE PAR LES ELUS

NE PAS JETER SUR LA VOIE
PUBLIQUE NI DANS LA NATURE